

Ville d'Allauch

Permanences du CAUE

Le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) aide tous les maîtres d'ouvrage, et encourage la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et des paysages.

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) est un organisme investi d'une **mission d'intérêt public**, qui a pour objectif de promouvoir la **qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement**, dans le territoire départemental. L'architecture, les paysages et le patrimoine sont d'intérêt public.

Les missions du CAUE sont de conseiller, de former, d'informer et de sensibiliser. Son approche est pédagogique et répond aux enjeux de la société, tels que la maîtrise de la consommation foncière, la démocratisation de l'architecture, la gestion des ressources naturelles, ou les économies d'énergie.

L'Architecte-Conseil intervient sur le volet paysager, l'insertion dans le site, le terroir et les abords.

Le CAUE offre un conseil sur l'architecture, et il est préférable d'aborder ce volet de la construction en amont du dépôt de dossier.

Permanences

Les prestations sont gratuites. Pour prendre rendez-vous, contactez le Service Urbanisme au : 04 91 10 48 40.

FLORENCE KAHN, nouvelle architecte conseil du CAUE13 au service des particuliers à Allauch.

Commune adhérente au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Bouches-du-Rhône, présidé par Monsieur Henri Pons, conseiller départemental et maire d'Eyguières, Allauch bénéficie des services d'un architecte conseil en mairie. **Florence Kahn, architecte conseil, est présente en commune les 1er et 3e lundis de chaque**

mois, le matin.

Elle reçoit les particuliers sur rendez-vous auprès du service de l'urbanisme. L'architecte conseil du CAUE13 informe et accompagne gratuitement les particuliers qui le souhaitent dans leur projet de construction, d'extension ou de réhabilitation. Elle les aide dans leurs choix d'organisation de l'espace (implantation du bâti, volumétrie, aménagement de la parcelle) et propose, en étroite relation avec le service instructeur de la commune, des solutions adaptées à leurs besoins en veillant à la qualité architecturale du projet et à l'amélioration du cadre de vie commun. L'architecte conseil du CAUE13 délivre des recommandations utiles qui facilitent l'obtention de l'autorisation d'urbanisme.

CONTACT

SERVICES MUNICIPAUX

Service Urbanisme

Montée Jean-Baptiste Tiran
13190 Allauch

 04 91 10 48 40

 [VOIR LA FICHE](#)

MAIRIE D'ALLAUCH

1 Place Pierre Bellot
13190 Allauch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Jeudi :
8h30 > 12h30 - 14h > 18h
Vendredi :
8h30 > 12h - 14h > 17h30
Samedi :
8h30 > 12h